career

Leadership dans des organisations
sociales et médico-sociales

Manuel pour l'épreuve 1 de l'examen « Présentation d'une situation de gestion d'équipe suivie d'un entretien professionnel »

Examen professionnel responsable d'équipe dans des organisations sociales et médico-sociales

Version du 1er décembre 2026

Secrétariat d'examen Career
Waisenhausplatz 14
CH-3011 Bern

058 360 55 66
info@career-leadership.ch

1. Description de la tâche

Dans l'épreuve 1 de l'examen (EP1), les candidats doivent montrer qu'ils sont capables d'identifier et d'interpréter les situations de gestion essentielles pour l'entreprise et d'exercer une influence active sur celles-ci. Ils démontrent leur capacité à assumer consciemment un rôle de direction et de la réfléchir. Pour ce faire, ils choisissent une situation de gestion essentielle pour l'entreprise tirée de leur propre pratique en tant que chef d'équipe et la présentent conformément aux exigences de présentation (voir ci-dessous). Le choix de la situation est libre, c'est-à-dire que celle-ci peut se référer à un-e seul-e collaborateur-trice ou à l'équipe dans son ensemble. Après la présentation, un entretien professionnel a lieu pour approfondir les aspects de la gestion d'équipe de la situation choisie et d'autres situations de gestion.

Exemples de situations managériales centrales pour l'entreprise :

- Situation managériale sociale ou émotionnelle
- Feedback sur les performances ou le comportement des collaborateurs
- Conflit ou situation de crise
- Situation décisionnelle
- Réception d'une réclamation
- Traitement de données sensibles
- Transmission d'informations internes à l'entreprise
- Différences de performances au sein de l'équipe
- Gestion des absences
- etc.

2. Conditions générales

Déroulement et durée

L'épreuve 1 de l'examen se déroule comme suit :

Phase 1	15 min :	Présentation de la situation choisie
Phase 2	30 min :	Entretien professionnel

Total : 45 min.

Exigences en matière de présentation

La candidate ou le candidat présente toutes les conditions cadres nécessaires à la compréhension de la situation de conduite choisie. Elle ou il choisit une forme de présentation appropriée : orale avec ou sans moyens auxiliaires. Un tableau à feuilles mobiles et un PC avec vidéoprojecteur sont à votre disposition. La présentation et la discussion technique se déroulent en français ou en bon allemand.

Les quatre éléments suivants doivent figurer dans la présentation :

Partie A : le ou la candidat-e mentionne le contexte de la situation. Il ou elle décrit succinctement la mission et la structure de l'institution en situant le positionnement de son équipe dans celle-ci.

Partie B : le ou la candidat-e décrit la situation initiale, l'analyse et l'objectif de la situation de gestion d'équipe choisie.

Partie C : le ou la candidat-e présente la planification et la mise en œuvre de la ou des mesure(s) de gestion d'équipe.

Partie D : Réflexion sur la situation présentée d'un point de vue professionnel et personnel, en tenant compte de sa propre posture et de son propre comportement en matière de leadership.

Exigences relatives à l'entretien professionnel

Lors de l'entretien professionnel qui suit, la candidate ou le candidat approfondit l'analyse de la situation de gestion présentée, justifie sa démarche et mène une réflexion sur ses décisions en matière de leadership. En outre, les expertes et experts aux examens abordent des questions relatives à d'autres domaines de compétences opérationnelles du profil de qualification. L'entretien professionnel vise à évaluer la compréhension professionnelle, la capacité à argumenter et à mener une réflexion, ainsi que la capacité à mettre en relation et à transférer les compétences de leadership de la candidate ou du candidat.

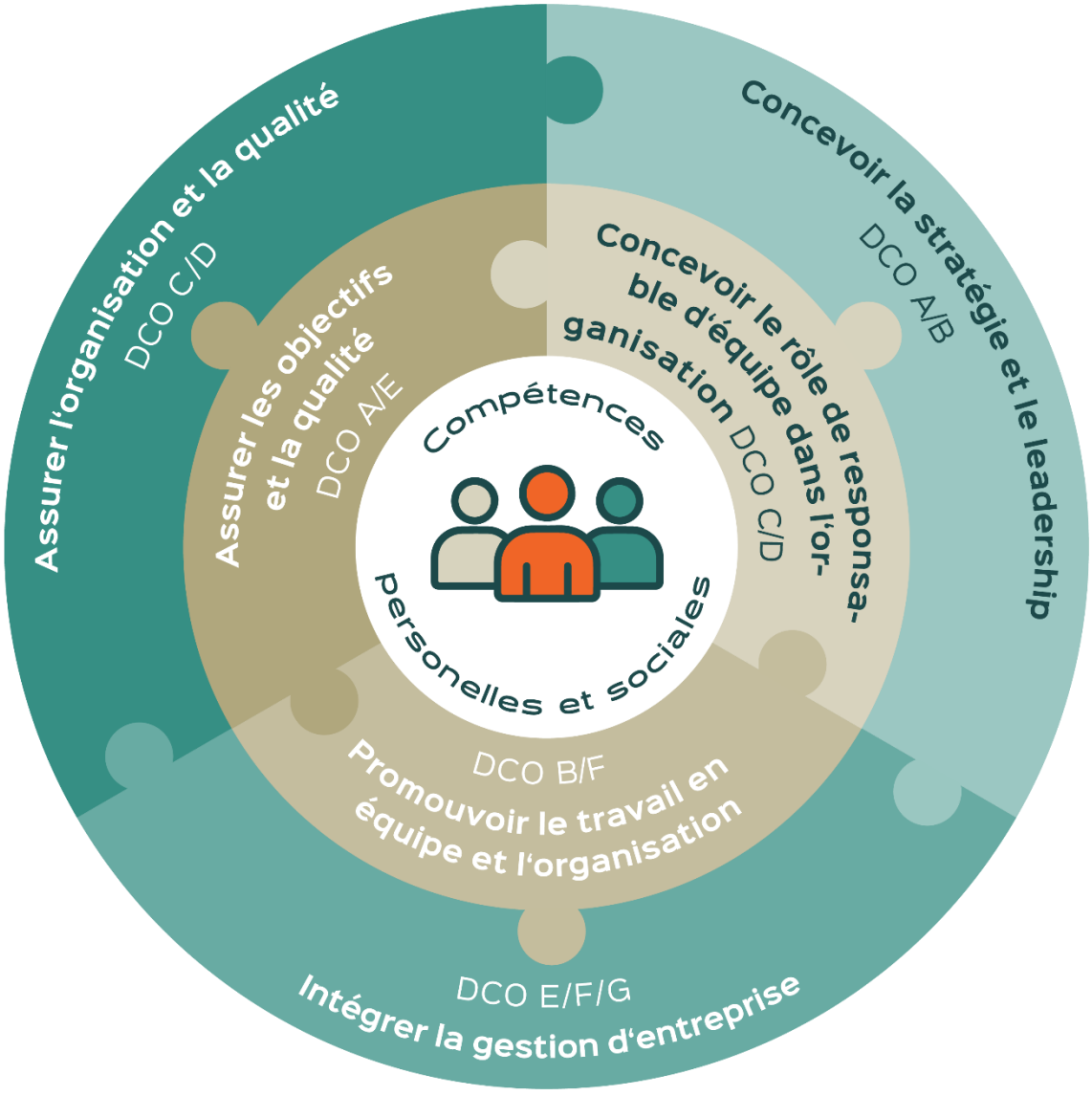
Il est recommandé d'analyser tous les domaines de compétences (cf. directives, annexe A, aperçu des domaines de compétences professionnelles).

Protection des données

La présentation doit respecter l'anonymat et la législation concernant la protection des données (anonymisation des personnes et de l'entreprise).

3. Critères d'évaluation

La Roue de la gestion de l'organisation (voir également le point 4 des directives) illustre, d'une part, comment les deux examens (examen professionnel de responsable d'équipe dans des organisations sociales et médico-sociales [cercle intérieur] et examen professionnel supérieur de directeur et directrice d'organisations sociales et médico-sociales [cercle extérieur] s'imbriquent l'un dans l'autre. D'autre part, la représentation met en évidence les subdivisions de la Roue de la gestion d'une organisation qui sont examinées dans les différentes parties de l'examen. Les subdivisions de la Roue (subdivisions de de la gestion de l'organisation) se retrouvent donc dans la grille d'évaluation. Elles sont complétées par des « exigences générales » pour chaque partie de l'examen.



Les critères d'évaluation sont équivalents aux compétences opérationnelles pertinentes pour l'examen, y compris les compétences personnelles et sociales correspondantes (CPS) (cf. Directives, annexe A).

La roue de la gestion de l'organisation EP RE Domaine des compétences opérationnelles (DCO) et des exigences générales (EG)	**Compétences opérationnelles** (CO) pertinentes pour l'examen, dérivées des subdivisions des domaines de compétences opérationnelles (DCO) :
Assurer les objectifs et la qualité DCO A/E	EP1-1 **Élaborer et atteindre les objectifs opérationnels de l'équipe et les priorités** (pour soi-même et l'équipe) conformément **à la mission et à la stratégie** de l'organisation (A1)
	EP1-2 **Assurer et développer les processus d'accompagnement** conformément au mandat de l'organisation (E1).
Concevoir le rôle de responsable d'équipe dans le contexte de l'organisation DCO C/D	EP1-3 **Identifier et promouvoir le potentiel des collaborateurs-trices** (C3)
	EP1-4 **Agir conformément à la ligne de conduite de l'organisation** et en tirer sa propre attitude de conduite (D1)
	EP1-5 **Démontrer une pratique réflexive concernant ses attitudes et ses actions** personnelles et **en tirer des conséquences** pratiques (D4)
Promouvoir le travail en équipe et l'organisation DCO B/F	EP1-6 **Diriger et soutenir l'équipe** dans des processus et des projets de changements (B4)
	EP1-7 **Développer une culture d'équipe** avec ses collaborateurs-trices (B9)
	EP1-8 **Respecter les dispositions légales** relatives aux collaborateurs et collaboratrices ainsi qu'aux clientes et clients (F9).
Exigences générales (EG)	EP1-9 **Préparer et réaliser une présentation orale** compréhensible et adaptée à un public cible (B10)
	EP1-10 **Avoir conscience du rôle** de responsable d'équipe et de sa sphère de conception (CPS)
	EP1-11 Justifier et défendre **ses propres décisions** et les remettre en question de manière critique **(**CPS)
	EP1-12 Se montrer **ouvert et curieux face à la nouveauté** (thèmes ou pensées) et l'exprimer sur le plan émotionnel (expressivité émotionnelle) (CPS)